

Planning Familial du Bas-Rhin

Projet associatif

État des lieux, analyse et orientations futures de l'association



le planning
familial 67

Rédigé par les bénévoles et salariées
06/03/2020

Table des matières

I.	Présentation de l'association	2
A.	Histoire du mouvement national	2
B.	Histoire de l'association départementale	4
C.	Les valeurs	5
II.	État des lieux et analyse	6
A.	Le projet, les actions, le public	6
1.	Centre de planification	6
2.	Établissement d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle	7
3.	Les formations	13
4.	Les bénévoles	15
5.	Les médias	15
B.	L'environnement et l'ancrage territorial	16
C.	Les ressources humaines et la structuration interne	17
1.	Ressources humaines : situation actuelle	17
2.	Fonctionnement, gouvernance et structuration interne	18
3.	Réorganisation interne	19
D.	Les ressources financières et logistiques	19
1.	Situation financière du Planning 67	19
2.	Ressources logistiques.....	29
III.	Synthèse	32
IV.	Orientations et plan d'action	34
A.	Développer les actions vers les publics spécifiques et diversifier les interventions	34
B.	Poursuivre l'amélioration de l'organisation interne et consolider l'équilibre budgétaire pour pérenniser les activités et les emplois du PF67.....	35
C.	Faire mouvement en s'impliquant dans la fédération régionale et dans la gouvernance nationale, construire des partenariats, améliorer le recueil et la promotion de nos actions	35
V.	Conclusion	36
ANNEXES.....		a
Annexe 1 : glossaire des sigles et abréviations		a
Annexe 2 : Modèle de la matrice FFOM (ou « analyse SWOT »)		b

I. Présentation de l'association

Le Planning Familial du Bas-Rhin (ci-après, le Planning 67) est une association à but non lucratif, féministe et d'éducation populaire. Il se situe à Strasbourg, 13 rue du 22 Novembre, et à Bischheim, au 6 rue du Cygne.

L'association fait partie d'une confédération de 76 associations départementales (AD) dont le siège est à Paris, dans le XI^e arrondissement. Chaque association départementale fonctionne en autonomie, conformément aux orientations stratégiques votées lors d'un Congrès national trisannuel.

La gouvernance associative confédérale est portée par un bureau national. Celui-ci est l'animateur politique de la confédération et l'instance exécutive du conseil d'administration (CA) confédéral. Les membres du CA confédéral se réunissent trois fois par an et représentent les assemblées départementales (AD) et les fédérations régionales membres du réseau. Cette instance décide de la politique du mouvement et met en œuvre les orientations stratégiques définies par le Congrès.

A. Histoire du mouvement national

Le Planning Familial milite depuis plus de 60 ans. Parmi ses combats principaux, peuvent être cités : l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, les droits reproductifs, le droit de choisir sa contraception, et le droit à une vie affective, relationnelle et sexuelle épanouie et informée. Il est aussi engagé dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, en particulier celles liées au genre et à l'orientation sexuelle, et contre les formes de violences, notamment sexistes et sexuelles à l'égard des femmes, des enfants, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de vulnérabilité.

Le Planning Familial, initialement fondé sous le nom de Maternité Heureuse, est créé en 1956 par un groupe de femmes et des hommes décidé à faire changer la loi de 1920 interdisant la contraception et l'avortement. Celle-ci condamne en effet toute personne ayant « décrit ou divulgué, ou offert de révéler des procédés propres à prévenir la grossesse ou encore de faciliter l'usage de ces procédés » et interdit « toute propagande anticonceptionnelle ». En 1960, la Maternité Heureuse devient le Mouvement français pour le planning familial (MFPF),

et refonde son projet en militant pour que les droits des femmes en matière de sexualités et de reproduction soient considérés comme des droits fondamentaux.

Depuis 1960, le Planning Familial fait aussi partie de l'*International Planned Parenthood Federation* (IPPF), une ONG internationale qui fédère un réseau mondial de 151 associations travaillant sur les questions de droits sexuels et reproductifs. L'IPPF développe des partenariats avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des agences de l'ONU, ou encore des parlementaires. Elle veille à la prise en compte de ses objectifs et priorités dans les débats internationaux.

En 1961, le premier centre de planification et d'éducation familiale ouvre à Grenoble. Il permet pour la première fois l'accès à la contraception, d'abord pour les couples mariés uniquement. Puis, en 1967, une bataille importante est gagnée avec l'adoption de la Loi Neuwirth, qui autorise en France la fabrication et l'importation de moyens de contraception, leur vente exclusive en pharmacie sur ordonnance médicale et avec autorisation parentale pour les mineures. Sur la vague d'un tel progrès, le Planning Familial se déclare « association féministe et d'éducation populaire » lors de son congrès la même année. Il s'engage ainsi officiellement dans la lutte pour défendre les droits récemment acquis en matière de santé sexuelle et reproductive des femmes.

La décennie suivante est marquée par deux avancées majeures, dont l'impact sur les missions du MFPP est significatif. En 1973, une circulaire (n° 73.057) adressée par le ministre de l'Éducation nationale aux chef-fe-s d'établissements scolaires prévoit pour la première fois des cours d'éducation sexuelle facultatifs dans les collèges. Puis, en 1975, après plusieurs années de débat public houleux et grâce au militantisme de personnes issues de toutes les classes de la société, la loi Veil est promulguée. Elle autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et encadre une dépénalisation de l'avortement en France.

En 1983, une nouvelle étape influe sur le parcours du Planning : lors du Congrès, la question de la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes est abordée officiellement pour la première fois. Ce thème s'inscrit durablement dans les orientations politiques du Planning en devenant un de ses axes d'actions prioritaires.

Plus récemment, en 2010, à la suite de l'adoption de la loi de 2005 qui reconnaît aux personnes en situation de handicap le droit au respect de leur vie privée et à l'exercice de leur autonomie,

y compris dans le domaine de la sexualité, le Planning Familial crée le premier programme de prévention en matière de droits sexuels en direction du public en situation de handicap sous le nom « Handicap et alors ? ».

B. Histoire de l'association départementale

Au niveau local, c'est en 1966 que l'association départementale du MFPP est créée à Strasbourg. Le 6 octobre marque la signature de ses statuts ; le 1er décembre, son inscription au registre des associations tenu par le tribunal d'instance de Strasbourg. Sa première présidente est Anne Trocmé.

Le Planning 67 se situe alors au 6, rue des Francs-Bourgeois, en face du cinéma Vox. Il déménage ensuite au 3A rue du Marais vert avant de s'installer dans nos locaux actuels.

D'abord uniquement établissement d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF)¹, le Planning 67 obtient le 1er juillet 1981 l'agrément pour devenir officiellement centre de planification et d'éducation familiale (CPEF). Grâce à cela, il peut officiellement donner accès à la contraception, même s'il occupait en réalité cette fonction depuis la fin des années 1970.

L'équipe du Planning 67 est aujourd'hui constituée de médecins, de sages-femmes, de conseillères familiales et conjugales, salariées ou bénévoles. Les principales activités de l'association sont les permanences d'information-conseil et les permanences médicales, les animations scolaires et extrascolaires, les permanences téléphoniques, les groupes de parole, la formation de professionnel·le-s, et les interventions auprès des personnes en situation de handicap. Le Planning 67 est aussi un lieu de formation important qui accueille des stagiaires, notamment sages-femmes, infirmier·e-s ou internes en médecine, tout au long de l'année. Il est également important de mentionner le groupe de bénévoles Com'action, dont le travail sur un compte Instagram a été récompensé en 2019 par le second prix de l'innovation en éducation du concours international organisé par la Chaire UNESCO Santé sexuelle et Droits humains.

¹ Suite à la réforme de mars 2018, ces centres s'appellent établissements d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS)

C. Les valeurs

L'enjeu des actions du Planning 67, en accord avec les fondements du mouvement national, est de favoriser l'information et l'éducation pour tous et toutes tout au long de la vie en matière de santé sexuelle, et de lutter pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes. Il se bat contre toutes les formes de discriminations et de violences, notamment sexistes et sexuelles qui touchent majoritairement les femmes. Enfin, il défend toujours et encore le droit d'accès à la contraception et à l'avortement.

Le Planning 67 agit pour la création des conditions nécessaires à une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes. À ce titre, il combat tous les stéréotypes liés au genre et à l'orientation sexuelle et lutte contre le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie. Le Planning 67 est également très attentif aux inégalités sociales et il s'efforce d'agir pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous.

Après 54 ans d'existence, les missions du Planning 67 sont toujours autant d'actualité. La demande des publics ne fait que croître, notamment en ce qui concerne l'éducation à la sexualité.

Missions d'état, les activités du Planning 67 coïncident avec les priorités définies dans la stratégie nationale de santé sexuelle – agenda 2017-2030, qui s'inscrivent elles-mêmes dans le cadre plus global des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies – horizon 2030.

Pour mettre en œuvre localement ces grandes priorités, définies par les institutions nationales et internationales, le Planning 67 est un acteur de terrain incontournable dont la légitimité n'est plus à démontrer.

II. État des lieux et analyse

A. Le projet, les actions, le public

Pour porter les valeurs du féminisme et de l'éducation populaire, le Planning 67 s'engage auprès de différents publics à travers les activités du CPEF, et celles qui relèvent de l'établissement d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), permanences assurées par des médecins, sages-femmes et conseillères.

Informers les personnes sur leurs droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, faciliter l'accès à la contraception, aux dépistages des infections sexuellement transmissibles (IST) et à l'IVG, détecter des violences : voici les actions principales des personnes assurant les permanences du Planning 67. Chaque année, près de 8000 entretiens sont effectués lors des permanences d'accueil CPEF et EVARS, plus de 3500 appels sont traités sur nos plateformes téléphoniques et environ 460 animations sont réalisées en partenariat avec divers établissements scolaires et spécialisés.

1. Centre de planification

Les CPEF de Strasbourg et Bischheim offrent aux personnes accueillies des informations et consultations sur la contraception, la grossesse, l'IVG et les IST.

À l'occasion de ces consultations, l'équipe du Planning 67 effectue de façon systématique un dépistage des situations de violences sexistes, sexuelles et de couple. L'équipe accompagne aussi les personnes mineures et les jeunes adultes dans leur première prescription de contraception (pilule, implant, etc). Elle propose des examens médicaux (frottis, bilan sanguin) et procède à des dépistages d'IST.

Les conseillères participent également aux activités du centre de planification en effectuant notamment des entretiens d'éducation et de promotion de la santé sexuelle, de renouvellement de pilule, d'information sur les IST ainsi que des accompagnements sur la question de l'IVG auprès de femmes mineures et majeures.

Depuis 2017, l'activité a augmenté, passant de 3284 à 3535 entretiens, malgré une baisse temporaire en 2018, où seuls 3125 entretiens ont eu lieu. Cette hausse peut s'expliquer par

l'augmentation du nombre d'animations scolaires et extrascolaires, permettant de faire connaître l'association à un plus grand nombre de personnes.



2. Établissement d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

a. Les permanences d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Les permanences EVARS sont au cœur des activités de l'association. C'est avec cette activité qu'est né le Planning Familial il y a plus de 60 ans.

Lors de ces permanences, les entretiens s'articulent autour d'un accompagnement des personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle, basé sur le concept d'éducation populaire, cher au Planning. La personne accueillie est informée, et peut accéder à son autonomisation en matière de santé sexuelle, de contraception, d'IVG ou dans le contexte d'une situation de violence. Comme pour les autres activités du Planning, les conseillères adoptent lors de ces entretiens une posture professionnelle basée sur l'écoute active, le respect des choix et le non-jugement. La parole de la personne accueillie peut ainsi s'exprimer librement dans un espace sécurisé. Ces conditions d'accueil permettent de révéler des situations de violences sexistes ou sexuelles qui nécessitent un accompagnement spécifique, que ce soit au sein du groupe de parole à destination de femmes victimes de viol ou de viol par inceste du Planning 67 ou auprès d'autres partenaires du réseau territorial.

En 2019, les conseillères ont mené en tout 4280 entretiens (contre 3667 en 2018 et 4030 en 2017, soit une augmentation globale de 22 %), chiffre qui n'a jamais été aussi élevé.

b. Les permanences téléphoniques

En complément de l'accueil physique dans ses locaux, le Planning 67 propose deux permanences téléphoniques complémentaires, l'une à l'échelle locale à travers la permanence téléphonique régionale, et l'autre à l'échelle nationale, dans le cadre du numéro vert « Sexualités, contraception, IVG » (0 800 08 11 11). Ces permanences ont toutes deux pour objectif d'informer et d'orienter les usagers et usagères en matière de santé sexuelle, de contraception, d'IST et d'IVG.

Nombre d'appels de 2017 à 2019

Année	2017	2018	2019
Nombre total d'appels	3957	3612	3822

Permanence téléphonique régionale

La plateforme téléphonique régionale est portée par le Planning 67 et le Planning Familial du Haut-Rhin (Planning 68). Les numéros dédiés à ces permanences correspondent aux numéros locaux des deux associations et sont communiqués dans leurs réseaux respectifs, auprès de leurs partenaires, sur leurs sites et grâce à des référencement Google.

En 2019, 1999 appels ont ainsi pu être pris en charge par la plateforme téléphonique régionale (1400 appels par le Planning 67 et 599 par le Planning 68).

La provenance des appels au Planning 67 via cette plateforme est majoritairement locale. En effet, 97 % des appels (soit 1366) proviennent du Grand Est. Plus précisément, 1331 appels proviennent du Bas-Rhin (95 %), 18 du Haut-Rhin (1,3 %), 8 de la Moselle (0,5 %), 4 de la Meurthe-et-Moselle (0,3 %), 2 de la Marne et 1 de la Meuse.

Le nombre d'appels sur les numéros locaux des plannings familiaux du 67 et du 68 souligne la qualité des orientations issues de leurs réseaux, ainsi que les besoins en information, en soutien et en accompagnement en matière de santé sexuelle.

Le numéro vert

Le numéro vert « Sexualités, contraception, IVG » est un numéro anonyme et gratuit porté par le Planning Familial à l'échelle nationale, en collaboration avec le ministère de la Santé. Ce numéro est identifié sur les sites gouvernementaux comme ressource sur les questions de sexualités, de contraception et d'IVG. Il s'agit d'un outil indispensable pour réduire les inégalités et les difficultés d'accès à l'information, et permettre ainsi le plein exercice de ses droits sexuels et reproductifs.

Le Planning 67 participe à la prise en charge des appels depuis 2017. En 2019, la plateforme du Grand Est a traité 1823 appels, contre 1489 en 2018, soit une augmentation de 22 %.

Nationalement, entre 1200 et 1300 appels issus du Grand Est ont été réceptionnés chaque année sur le numéro vert, dont un peu plus de 800, c'est-à-dire 66 %, ont été traités par la plateforme régionale Grand Est.

L'augmentation des appels entre 2018 et 2019 peut s'expliquer à la fois par la diffusion plus importante du numéro vert et l'amélioration de la saisie des appels via la plateforme nationale dédiée.

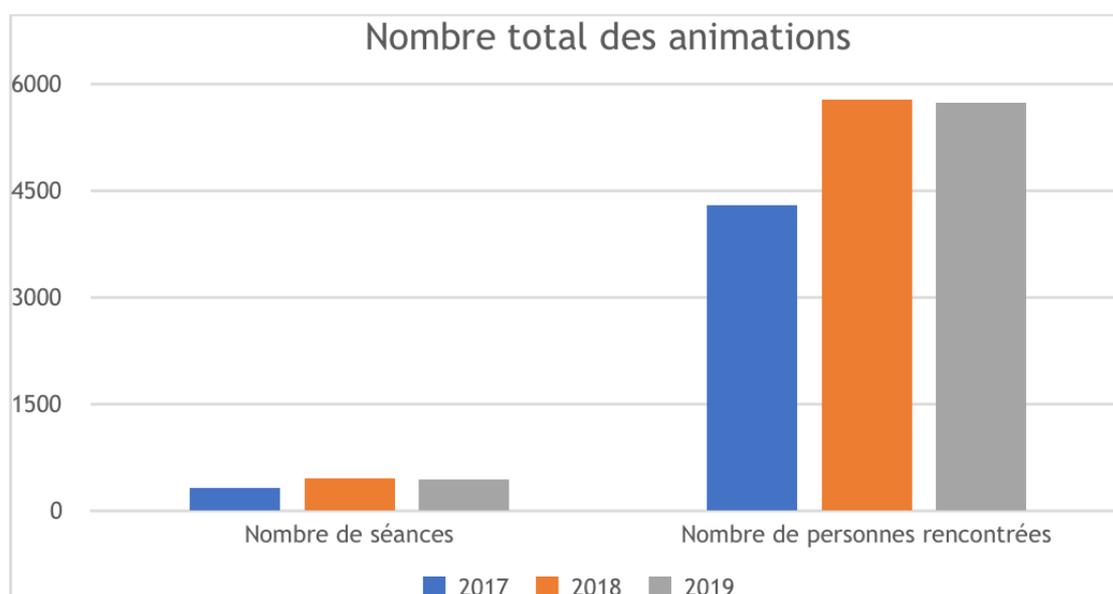
c. Animations scolaires

Les séances d'EVARS constituent une activité importante de l'association. Elles s'inscrivent dans le cadre de la loi de juillet 2001, qui promeut l'éducation à la vie affective et sexuelle dans les établissements scolaires. Un agrément au titre « d'association complémentaire de l'enseignement public » a été accordé au mouvement national par le ministère de l'Éducation nationale.

Ces animations visent à sensibiliser les élèves sur les sujets qui concernent la santé sexuelle, dans une démarche de promotion de la santé et de réduction des risques, à travers le partage d'informations claires et adaptées à la situation et à l'âge du public. Elles visent également à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et à réduire les discriminations liées à l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. Ce sont des outils essentiels de sensibilisation et de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les animations ont essentiellement lieu dans les collèges et les lycées ou dans les locaux du Planning 67. Le public rencontré est âgé de 11 à 17 ans. Cependant, depuis 2017, le champ

d'action de l'association s'est étendu à un public plus jeune. Ces interventions ont lieu dans les écoles primaires, auprès d'enfants âgés de 6 à 10 ans.



Ce graphique illustre la stabilisation des activités d'animation du Planning 67 en 2019 après une augmentation substantielle en 2018. Le nombre de séances réalisées avait alors augmenté de 29 %, celui des personnes rencontrées de 25 %. Près de 1000 heures d'animations ont ainsi été effectuées en 2018 et 2019, et presque 6000 personnes ont été rencontrées. Cette stabilisation fait suite au travail d'organisation réalisé en interne, et aux refus de demandes de nouvelles structures.

Convaincu de l'importance d'intervenir dès le plus jeune âge, notamment en matière d'égalité et de prévention précoce des violences sexistes et sexuelles, le Planning 67 a poursuivi en 2019 ses actions en direction des enfants. Il a construit pour cela de nouveaux partenariats, qui l'ont amené à avoir un regard de plus en plus analytique et structuré sur la question de l'enfance, et à affiner son approche de ce public spécifique et parfois difficile.

Le constat d'une augmentation de la demande d'intervention auprès des enfants et l'importance que revêt pour l'association un tel public a amené le Planning 67 à s'investir davantage : en juillet 2019, deux salariées du Planning 67 ont suivi une formation d'une semaine à Paris sur le programme de développement affectif et social (PRODAS). Ce programme canadien permet de travailler les compétences psychoaffectives du jeune public, dès l'âge de 4 ans puis tout au long de leur scolarité. Le personnel de l'Éducation nationale est

formé dans le même temps pour intervenir auprès des enfants et adolescent·e·s dans le cadre de ce programme. Grâce au PRODAS, le Planning 67 désire poursuivre de manière plus ambitieuse ses animations auprès des jeunes enfants et des professionnel·le·s qui les accompagnent.

d. Handicap et alors ?

Depuis 2011, le programme national « Handicap et alors ? » promeut une approche positive de la sexualité et de la vie affective des personnes en situation de handicap mental ou physique, fondée sur la reconnaissance et le respect de l'autonomie et du choix de la personne. La spécificité de ce programme repose sur un travail global qui s'articule autour de quatre acteurs interdépendants : les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnel·le·s et les institutions. Le Planning 67 intervient dans le cadre du programme « Handicap et alors ? » à Strasbourg et à Bischheim, en collaboration avec l'IMPro SIFAS (service d'insertion, de formation et d'apprentissage spécialisé) depuis 2011, Institut Médico-Éducatif (IME) le Roethig depuis 2016 et la structure d'activités de jour et d'hébergement (SAJH) depuis 2019.

En 2018, un peu plus de 300 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une intervention du Planning 67. En 2019, ce chiffre a quasiment triplé pour atteindre environ 850 personnes. Cela démontre une nette augmentation de la demande d'intervention de la part des établissements spécialisés et indique un besoin constant d'information et d'accompagnement sur les questions de vie affective dans le champ du handicap. Pour répondre de façon adéquate à ces demandes, il serait nécessaire de renforcer l'équipe sur ces thématiques et d'avoir un financement dédié à cette activité, distinct des autres animations.

e. Genre et santé sexuelle

« Genre et santé sexuelle » (GSS), comme « Handicap et alors ? », est un programme national issu de la fusion en 2014 des programmes « Réductions des risques sexuels » et « Contraception, sexualités et vulnérabilités », développés respectivement depuis 1998 et 2004.

GSS vise à donner aux femmes la connaissance et la reconnaissance d'elles-mêmes et à rendre légitime la sexualité en dehors de la procréation. Il remet en question les conditions nécessaires pour vivre une sexualité libre de toute coercition et discrimination, et fournit les

outils pour gérer les risques liés à la sexualité. Il est basé sur la pratique collective des groupes de parole et le partage d'expériences, pour renforcer le lien social et l'autonomisation.

Le Planning 67 intervient dans le cadre de ce programme en organisant des groupes de parole, qui se réunissent au moins trois fois. Ces groupes sont composés de 10 personnes maximum, afin de favoriser les échanges, l'appropriation de connaissances ainsi que l'autonomie des participant-e-s. Ils ont lieu dans des foyers de jeunes, dans des lieux accueillant un public en situation de précarité, dans des maisons d'arrêt ou en collaboration avec des associations partenaires.

De plus, un groupe de parole pour femmes victimes de viols ou de viols par inceste a lieu tous les quinze jours dans les locaux du Planning Familial à Strasbourg. Les séances sont animées par deux animatrices du Planning 67 et concernent un groupe de 8 à 10 personnes. Un atelier d'écriture, dont une séance sur deux accueille une intervenante extérieure, s'y rajoute. Les thèmes d'écriture sont choisis par les trois animatrices. L'expérience a montré que créer ensemble participe aussi à la reconstruction de la personne.

Un des objectifs de ce groupe est de réduire l'isolement des femmes agressées sexuellement en rencontrant d'autres femmes qui ont vécu les mêmes violences et ainsi de libérer leur parole. De plus, il doit permettre de retrouver l'estime de soi, de se repositionner par rapport aux violences vécues et d'avoir de nouvelles pistes et projets d'avenir.

f. Réseau mariage forcé

Créé en 2000 à Montpellier, le réseau mariage forcé s'est rapidement étendu à tout le territoire, puis a obtenu un financement européen en 2009 pour répondre aux besoins constatés. Les objectifs de ce réseau sont de faire un état des lieux sur la problématique des mariages forcés et de construire des réponses adaptées en termes de prévention, d'aide et de prise en charge des jeunes filles ou garçons en rupture familiale à cause d'une telle situation.

Répondre à l'urgence des diverses situations concrètes est la priorité du réseau mariages forcés. Cette urgence passe souvent par une demande d'hébergement, voire d'éloignement en cas de danger. C'est pour cette raison pour qu'un réseau déployé sur le territoire national est nécessaire.

Le Planning 67 reçoit toujours des personnes menacées de mariage forcé et reste un des espaces privilégiés pour traiter cette question. Il est reconnu par les personnes concernées et

par les associations partenaires. Par ailleurs, la prévention de cette forme de violence est intégrée par les conseillères dans leurs pratiques, que ce soit lors des animations ou lors des entretiens individuels.

3. Les formations

a. Formations professionnelles

Historiquement, les formations proposées au Planning Familial sont avant tout politiques, centrées sur la prise de conscience des normes sociales et de l'oppression des femmes. Elles s'enrichissent au fil des années des connaissances scientifiques, de la maîtrise de techniques d'animation et de la capacité d'analyse des pratiques sur le terrain. À partir des principes de l'éducation populaire, les formations du Planning Familial proposent une grille d'analyse des réalités sociales sous l'angle des rapports sociaux de sexe.

Ainsi, et à travers les formations organisées, le Planning 67 souhaite partager son approche globale articulant santé sexuelle, droits et genre. Que ces formations soient individuelles ou collectives, elles permettent de développer des compétences dans les domaines de la santé sexuelle, de l'éducation à la sexualité, de la relation d'aide, de l'écoute centrée sur la personne (counselling), du développement affectif et social, des violences, des relations filles-garçons et des rapports sociaux de sexe et de genre. Leur objectif est l'autonomie des personnes ; cette démarche se construit en fonction des besoins de chaque groupe.

La priorité est donnée aux méthodes qui :

- permettent l'échange des savoirs et des expériences ;
- privilégient les débats et les questionnements ;
- favorisent l'implication personnelle, l'expression de soi et le travail sur les représentations.

L'analyse de la pratique fait partie du processus pédagogique. Les formations prévoient, autant que possible, l'alternance entre travail en groupe et travail de terrain.

Le Planning 67 a ainsi été amené ces dernières années à proposer des formations à destination des professionnel·le·s et futur·e·s professionnel·le·s dans le secteur social, du handicap et de la santé. Il est de plus en plus sollicité pour cela.

Il intervient régulièrement dans les universités et écoles de formation suivantes : faculté de pharmacie, faculté de médecine, institut de formation en soin infirmiers (IFSI), institut de formation des aide-soignants (IFAS), l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation, école supérieure européenne de l'intervention sociale (ESEIS), école de formation en intervention sociale, institut d'études politiques.

b. Accueil de stagiaires

Le Planning 67 accueille chaque année entre 20 et 30 stagiaires issu·e·s de différentes formations : internes en médecine générale, étudiant·e·s en soins infirmiers, étudiant·e·s sages-femmes, étudiant·e·s de l'école nationale d'administration (ENA), étudiant·e·s en diplôme universitaire « Sexualité, contraception et IVG », étudiant·e·s en master de genre, étudiant·e·s de l'ESEIS.

Les stagiaires au Planning 67 ont essentiellement une mission d'observation. Si elles et ils le souhaitent, ces dernier·ère·s peuvent se former pour devenir des personnes-ressources dans leur milieu professionnel et personnel sur les questions de santé sexuelle.

c. Formation continue

L'équipe du Planning 67 se forme en continu, afin de pouvoir s'adapter aux évolutions professionnelles de son activité et ainsi répondre au mieux aux besoins des différents publics accueillis. Ces trois dernières années, conseillères, médecins et bénévoles ont suivi en moyenne entre 15 et 20 formations chaque année autour de différentes thématiques concernant le Planning ou son fonctionnement.

Ces formations ont été majoritairement dispensées par :

- la confédération nationale concernant les programmes nationaux (« Handicap et alors ? », « Genre et santé sexuelle »), le nouveau logiciel de recueil de données RDPF, les jeunes militant·e·s,
- des partenaires locaux associatifs travaillant sur des sujets tels que l'IVG, les violences faites aux femmes, l'égalité femmes-hommes, la prévention du suicide, les IST, le test rapide d'orientation diagnostique (TROD) et les discriminations.

Pour répondre aux évolutions actuelles du travail bénévole au sein du Planning 67 et de la professionnalisation du volet administratif de la structure, une partie des bénévoles a pu

bénéficiaire de divers cycles de formation courte à la Maison des Associations de Strasbourg, organisés par le Mouvement associatif Grand Est. Ces formations ont principalement eu pour sujet les ressources humaines, la gouvernance, l'organisation et la comptabilité associative.

Le Planning 67 participe également à la vie interne du mouvement confédéral à travers les regroupements nationaux lors des universités populaires d'été ou du Congrès.

4. Les bénévoles

À chaque rentrée scolaire et tout au long de l'année, des personnes bénévoles souhaitent rejoindre le Planning 67. Depuis 2018, et afin de pouvoir répondre à ces demandes tout en gardant à l'esprit la notion d'éducation populaire, le Planning 67 leur propose de participer à un cycle de formation, d'une durée de neuf mois à raison d'une séance par mois. Ce cycle est animé par les conseillères et les bénévoles plus expérimenté·e·s et démarre par un temps d'accueil collectif permettant de revenir sur la présentation de l'association, son histoire et son fonctionnement local. Ensuite sont abordées les thématiques centrales du Planning : la contraception, l'IVG, les violences, le genre, les animations et leurs spécificités, afin de rappeler, transmettre et expliquer le positionnement du mouvement, mais aussi pour débattre de ces sujets.

Groupe Com'Action

Créé en 2015, le groupe Com'Action est constitué de bénévoles souhaitant mener des actions de communication ou de sensibilisation sur les thématiques du Planning, en collaboration avec l'équipe du Planning 67. Il se réunit une fois par mois et rassemble jusqu'à une dizaine de militant·e·s.

Les actions mises en place relèvent de l'imagination des membres de ce groupe ou sont initiées par l'équipe du Planning 67 lorsqu'elle souhaite mettre en avant un événement en particulier. Parmi les actions marquantes mises en place par ce groupe, on peut noter une exposition sur le harcèlement de rue, un micro-trottoir autour des élections présidentielles, et la création d'un compte Instagram qui remporte un franc succès depuis bientôt un an.

5. Les médias

Créé en 2013, le site internet local du Planning 67 (<http://bas-rhin.planning-familial.org>) offre un accès simple et rapide à de nombreux renseignements utiles : horaires, adresses des

centres de Strasbourg et Bischheim, numéros de téléphone, etc. Il propose également des informations sur les thématiques touchant à l'avortement, la contraception, les sexualités et les violences et permet aux internautes de s'informer sur le fonctionnement et l'actualité de l'association. En 2019, la nouvelle version du site internet a été lancée dans le cadre de l'opération de refonte globale du site national du Planning Familial et il est désormais possible d'adhérer à l'association en ligne afin de la soutenir. La gestion du site est actuellement confiée à une bénévole.

Le Planning 67 est également présent sur Facebook et y est suivi par un peu plus d'un millier de personnes. Ce réseau social lui permet de communiquer sur ses thématiques, de transmettre des informations à propos d'événements locaux ou de tenir informé-e-s les internautes sur ses horaires d'ouverture.

Une chaîne YouTube du Planning 67 a été créée en 2013 et contient une dizaine de vidéos donnant des informations d'ordre général au sujet des sexualités, de la contraception et des IST. Les vidéos postées sur ce média remportent un franc succès depuis leur création et cumulent presque 11 millions de vues à ce jour, et ce malgré l'absence de nouvelles vidéos depuis plusieurs années.

Le 8 mars 2019, le groupe de bénévoles Com'Action a lancé un compte Instagram intitulé « J'aime ma vulve ». Ce projet s'est construit suite au constat d'un cruel manque de connaissances du public concernant cette partie du corps et d'une volonté du groupe de proposer une visibilité et une information éclairée à ce sujet.

B. L'environnement et l'ancrage territorial

Le Planning 67 est ancré sur le territoire local depuis plus de 60 ans et est reconnu comme un acteur majeur dans la lutte pour les droits des femmes : accès à la contraception et à l'IVG, lutte contre les discriminations et pour l'égalité de genre, lutte contre les violences de couple, violences à caractère sexiste et sexuel. De ce fait, de nombreux partenariats financiers, associatifs et institutionnels ont pu se créer au cours des dernières décennies. Par ailleurs, le Planning 67 a constaté l'intérêt de faire lien avec les partenaires associatifs du réseau territorial : la complexité des situations sociales actuelles nécessitent d'approcher la personne dans sa globalité, plutôt que dans un morcellement de préoccupations. Cette approche permet de recourir à une richesse de ressources complémentaires et de sortir d'un entre-soi

pour mieux accompagner et orienter le public. Le tissu associatif du Bas-Rhin est très actif et cela constitue une formidable opportunité pour l'association de développer des actions avec des multiples apports en savoirs et compétences de très grande qualité.

De plus, dans le cadre des actions des programmes spécifiques, tels que « Handicap et Alors ? » et « Genre et santé sexuelle » des partenariats ont vu le jour et de nouveaux se créent régulièrement afin de former les adultes encadrants aux questions de santé sexuelle et de proposer à leur public des temps d'échanges, d'écoute et d'animation.

Le Planning 67 est également membre de la mission Droits des femmes et égalité de genre de la ville de Strasbourg. Depuis 2010, cette mission permet d'animer un réseau d'associations féministes et de mener des actions communes dans la ville. Les partenariats financiers permettent chaque jour au Planning 67 de réaliser les activités pour lesquelles il est missionné, que ce soit le CPEF, l'établissement EVARS, les permanences téléphoniques ou les animations scolaires et extrascolaires.

C. Les ressources humaines et la structuration interne

1. Ressources humaines : situation actuelle

Aujourd'hui, le Planning 67 emploie 13 personnes, dont les heures équivalent à 5,75 temps-pleins en 2019. L'équipe salariée est composée de huit animatrices et conseillères conjugales, de trois médecins et sages-femmes, d'une gestionnaire et d'une agente d'entretien.

L'équipe accueille de nombreux·ses stagiaires tout au long de l'année, qui viennent de différentes branches d'études : médecine et paramédical, psychologie, études sociales et politiques, etc. C'est une référente et l'équipe qui supervisent ces stagiaires collectivement.

Plusieurs personnes bénévoles s'impliquent au quotidien dans l'association. Gestion de la bibliothèque, présence sur les réseaux sociaux et formations des nouveaux et nouvelles militant·e·s sont assurées par des bénévoles avec ou sans la collaboration des salarié·e·s.

De plus, l'équipe est complétée ponctuellement par des bénévoles formé·e·s dans le cadre d'actions précises (interventions en milieu scolaire, animations, tenue de stands, actions dans l'espace public, accompagnement de mineures en demande d'IVG, etc.) selon les besoins.

Le total des heures bénévoles – administration et gouvernance incluses – a été estimé à presque 3 000 pour l'année 2019, soit presque deux équivalents temps plein.

Enfin, certaines tâches particulières, telles que le suivi des fiches de paie et des congés ou encore les séances d'analyse de la pratique à destination des membres de l'équipe, sont effectuées par des prestataires extérieurs. Par exemple, le Planning 67 fait appel à une commissaire aux comptes et à une psychologue.

2. Fonctionnement, gouvernance et structuration interne

Chaque instance de gouvernance et de manière générale l'ensemble des adhérent·e·s du Planning 67 agissent au sein de l'association en accord avec les valeurs de la confédération nationale du Planning Familial et en suivant ses grandes orientations et lignes politiques. Le Planning 67 participe d'ailleurs à la vie du mouvement à l'échelle nationale, mais aussi régionale, puisqu'il est représenté au conseil d'administration confédéral ainsi qu'au conseil d'administration régional du Grand Est.

L'assemblée départementale (AD), composée des adhérent·e·s au Planning 67, se réunit chaque année lors de l'assemblée générale, pendant laquelle elle élit les membres du CA.

Elle se rassemble aussi ponctuellement pour participer à certaines prises de décisions structurelles et politiques importantes.

Le CA se réunit mensuellement pour prendre les décisions politiques, financières et militantes. Le CA étant employeur, il est aussi mobilisé pour des questions de ressources humaines et si besoin dans la résolution des conflits. Pour cela, un groupe de gestion administrative du personnel (dénommé « groupe GAP ») composé de membres non salarié·e·s du CA a été créé. C'est lui qui mène, entre autres, les entretiens individuels avec les personnes salariées.

Les salariées peuvent choisir de faire partie des instances de gouvernance (hors Bureau). Cinq d'entre elles font aujourd'hui partie du CA. L'équipe est régulièrement sollicitée par le CA et le Bureau pour collaborer sur des demandes de subvention ou encore la représentation à l'extérieur (milieu inter-associatif, rencontre avec les institutions, etc.).

Le Planning 67 s'appuie au quotidien sur un fonctionnement collégial. L'équipe, composée des salariées et des bénévoles impliqué·e·s au quotidien, veille à une bonne organisation collective et assure une communication fluide au sein de l'association.

L'équipe se réunit une fois par semaine pour prendre les décisions de fonctionnement pratique liées à la gestion quotidienne de l'association. En l'absence de personne

coordinatrice, ou de directrice exécutive, les tâches de coordination sont assurées par les salariées selon les affinités et disponibilités de chacune, ainsi que les besoins de l'association pour son bon fonctionnement et l'accueil optimal des publics.

3. Réorganisation interne

Depuis 2016, le Planning 67 est passé d'un modèle de fonctionnement fondé principalement sur l'engagement des bénévoles à un modèle basé sur le salariat. Un changement si complexe a touché le mode d'organisation interne et l'équipe et le CA ont manifesté un besoin de réorganisation. C'est ainsi que le CA a fait une demande de dispositif local d'accompagnement (DLA). Cet accompagnement, d'une durée de plusieurs mois, a démarré en novembre 2018 pour se terminer en juin 2019 et a été réalisé par le cabinet Relayance en partenariat avec Alsace Active.

Suite à cet accompagnement, le Planning 67 a créé un groupe de réflexion constitué de bénévoles, de membres du CA et de salariées qui travaille sur la question du mode de gouvernance au sein de l'association. La réflexion, entamée en lien direct avec l'équipe et le CA, a permis de mettre en lumière les points forts et les points faibles du fonctionnement actuel.

Plusieurs axes ont été dégagés, notamment le besoin d'une meilleure centralisation des informations, la volonté de clarification et de valorisation des rôles et l'importance du fonctionnement collectif horizontal. Le groupe de travail a aussi noté un besoin de formation en interne pour une montée en compétences de coordination et de gestion de projets. Les lacunes en matière de coordination, de résolution de conflits et de gestion des ressources humaines ont été soulignées et continueront d'être étudiées.

D. Les ressources financières et logistiques

1. Situation financière du Planning 67

a. Présentation des comptes sur trois exercices

La comptabilité du Planning 67 est vérifiée par une commissaire aux comptes. Il s'agit du cabinet Mazars, situé 1 rue des Arquebusiers à Strasbourg. D'une durée de 12 mois, l'exercice comptable est aligné sur l'année civile.

Budget global

Le budget de l'association se ventile entre les quatre comptes financiers suivants :

- Titre 1 (T1) : établissement d'information, de consultation et de conseil familial ;
- Titre 2 (T2) : centres de planification de Strasbourg et Bischheim ;
- Titre 3 (T3) : consultations médicales pour adultes avec tiers payant ;
- Titre 5 (T5) : temps partiel de secrétariat rattaché au centre de Bischheim.

Autrement dit, les activités de nos centres de planification de Strasbourg et de Bischheim sont réparties entre les comptes T2, T3 et T5, tandis que le T1 regroupe les actions suivantes :

- la permanence téléphonique ;
- la permanence infos-conseils ;
- les animations et les formations.

Nos principaux financeurs sont le Conseil départemental du Bas-Rhin, l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) Grand Est, la ville de Strasbourg, les mairies de Bischheim, Hœnheim et Schiltigheim et, depuis l'année 2019, la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Bas-Rhin.

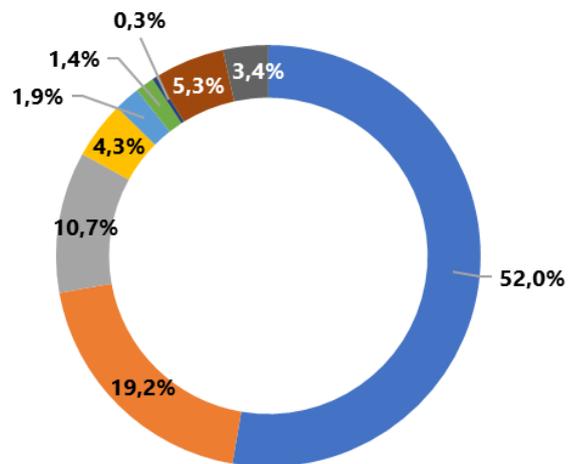
Aux subventions versées par ces collectivités et administrations s'ajoutent nos ressources propres et les remboursements de tests VIH versés par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Le Planning 67 a géré pour l'année 2019 un budget global de 346 000 € – dont près de 5 000 € de perte – financé à 90 % par des subventions (environ 311 000 € en 2019 comme en 2018, contre 267 000 € en 2017). Après avoir progressé de +14 % entre 2017 et 2018 – essentiellement grâce à l'augmentation des subventions de l'ARS Grand Est (voir plus loin le détail du T1) – ce budget est resté stable en 2019, avec une hausse de seulement +1 %.

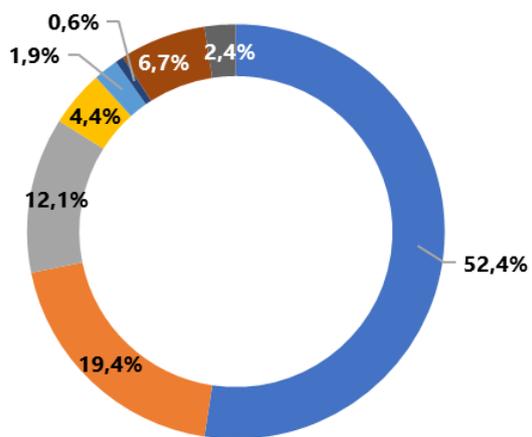
Le budget global du Planning 67 est déficitaire de près de 5 000 € en 2019, après deux exercices quasiment à l'équilibre.

Ventilation des produits annuels par ressource – Exercices 2017 à 2019

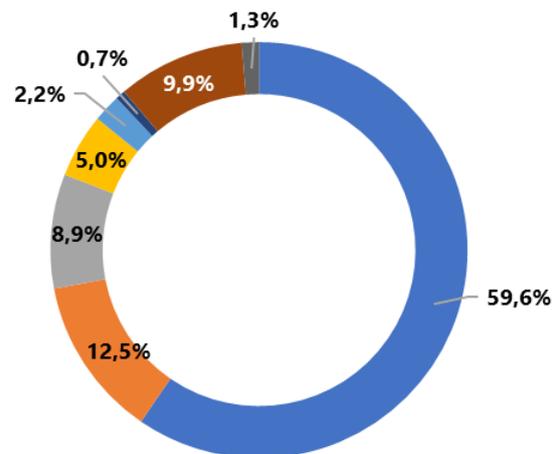
2019



2018



2017



- Subvention CD 67
 - Subvention DDCS 67 / DRDFE Grand Est
 - Subvention Mairies de Bischheim, Hoenheim et Schiltigheim
 - Autres subventions
 - Remboursements CPAM
- Subventions ARS Grand Est
 - Subvention Mairie de Strasbourg
 - Subvention CAF 67
 - Ressources propres

Évolution des charges

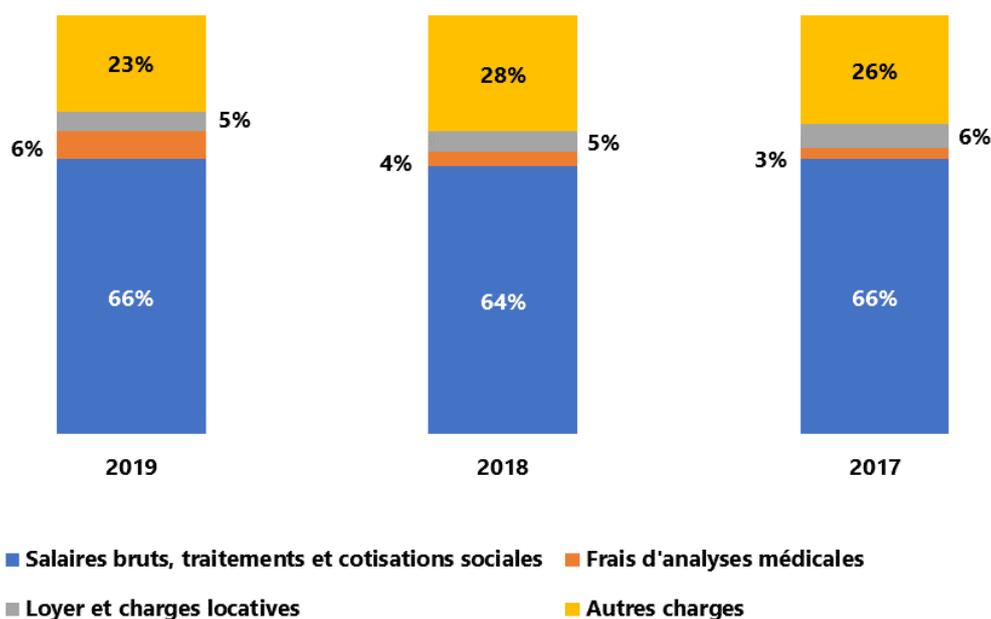
Chaque année, les charges de personnel représentent, de loin, le plus gros poste de coûts de l'association (entre 200 000 et 230 000 € par an sur la période 2017-2019). Si leur montant a augmenté de +11 % en 2018 en raison du recrutement de nouvelles salariées, leur part dans les coûts s'avère stable sur la période 2017-2019, entre 64 % et 66 % du montant total annuel des charges.

En 2019, les frais d'analyses médicales sont devenus le deuxième poste de charge, devant le loyer et les charges locatives, qui constituaient le deuxième poste le plus élevé en 2017 comme en 2018. Le montant des dépenses d'analyses médicales a ainsi quasiment triplé en trois ans et presque doublé en 2019 (+83 %), dépassant les 22 000 €, soit 6 % du montant global des charges (un poids en hausse de 2 points par rapport à 2018 et de 3 points par rapport à 2017). Cette forte augmentation des demandes de test de dépistage des IST résulte de la fermeture de plusieurs centres de dépistage à Strasbourg.

Le loyer et les charges de nos bureaux strasbourgeois représentent environ 16 000 € par an, soit 5 % à 6 % des charges annuelles totales, une proportion stable sur les trois exercices considérés.

Les autres postes de coûts comptent chacun pour moins de 5 % de nos charges annuelles globales sur la période 2017-2019.

Ventilation des charges annuelles par poste – Exercices 2017 à 2019



Budget du T1 – Établissement d'information, de consultation et de conseil familial

En 2019, le budget du T1 s'est élevé à près de 143 000 €, en baisse de -4 % par rapport à 2018, malgré le financement de nouvelles actions par la CAF du Bas-Rhin pour un montant global de 7 000 €, dont 4 900 € au titre de l'exercice 2019. Ces nouvelles actions sont le brunch des parents – un groupe d'échange et d'information à destination des parents sur les questions d'éducation à la vie affective et sexuelle – et des groupes de parole pour les parents d'enfants en situation de handicap. Cette subvention de 4 900 € a permis de compenser en totalité la baisse mécanique de la subvention de la DRDFE Grand Est, mais pas le recul de -20 % de nos ressources propres (essentiellement dû à la diminution des dons et des produits divers de gestion courante).

En 2018, le budget du T1 avait augmenté de plus d'un tiers par rapport à 2017, passant de 110 000 € à 148 000 €, et ce pour deux raisons :

- la revalorisation des financements alloués par l'ARS Grand Est dans le cadre des actions financées par cette administration (animations et permanence téléphonique) afin de mieux couvrir les dépenses engendrées par ces postes ;

- les nouvelles modalités de financement des EICCF mises en place par la DRDFE Grand Est fin 2018. En effet, depuis 2019, les subventions de la DRDFE Grand Est sont versées au titre de l'année n et non plus de l'année $n-1$, comme c'était le cas auparavant. C'est pourquoi le montant versé par cette administration en 2018 (41 578 €) comprend à la fois la subvention octroyée au titre de l'année 2017 (27 216 €) et celle accordée au titre de l'année 2018 (14 362 €), considérée comme une « année blanche ». Ce changement explique la baisse de la subvention de la DRDFE Grand Est constatée entre 2018 et 2019. Le montant versé par cette administration en 2019 représente néanmoins une hausse significative de 38 % par rapport à 2017.

Produits annuels du T1 – Exercices 2017 à 2019 – Planning Familial du Bas-Rhin

	2019 (en €)	2018 (en €)	2017 (en €)	Évolution 2018-2019 (en %)	Évolution 2017-2018 (en %)
Subventions					
DDCS du Bas-Rhin / DRDFE Grand Est	36 964,00	41 578,00	26 808,00	-11,1%	+55,1%
ARS Grand Est (animations)	34 000,00	34 000,00	16 000,00	0,0%	+112,5%
ARS Grand Est (permanence téléphonique)	32 500,00	32 500,00	21 500,00	0,0%	+51,2%
Mairie de Strasbourg	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,0%	0,0%
CAF du Bas-Rhin	4 900,00	00,00	00,00	-	-
Subventions diverses T1	1 000,00	2 000,00	2 000,00	-50,0%	0,0%
Sous-total subventions	124 364,00	125 078,00	81 308,00	-0,6%	+53,8%
Ressources propres					
Formations / animations / groupe de parole	13 264,80	12 116,80	20 078,21	+9,5%	-39,7%
Adhésions, dons, produits divers, produits sur placements	5 038,66	10 761,62	8 777,94	-53,2%	+22,6%
Sous-total ressources propres	18 303,46	22 878,42	28 856,15	-20,0%	-20,7%
Total produits du T1	142 667,46	147 956,42	110 164,15	-3,6%	+34,3%

Budget du T2 – Centres de planification de Strasbourg et Bischheim

Intégralement financé par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le budget annuel des centres de planification de Strasbourg et Bischheim s'élève à environ 180 000 €, un montant stable sur les trois exercices observés.

Budget du T3 – Consultations médicales pour adultes avec tiers payant

Ce titre est financé par le fonctionnement de la permanence gynécologique pour les jeunes femmes détentrices d'une Carte vitale. Le tiers payant y est pratiqué. C'est dans ce poste que sont comptabilisés les remboursements de tests VIH par la CPAM, dont le montant a triplé depuis 2017 pour atteindre près de 12 000 € en 2019 en raison de la forte augmentation des demandes de dépistage mentionnée plus haut.

Budget du T5 – Temps partiel de secrétariat rattaché au centre de Bischheim

Il s'agit du poste de secrétariat à temps partiel financé par les trois municipalités de Bischheim, Hœnheim et Schiltigheim, représentant conjointement 6 750 € de subventions sur le dernier exercice, un montant qui a progressé de +2 % en 2019 comme en 2018.

Comptes de résultat annuels

Comptes de résultat annuels – Exercices 2017 à 2019

PRODUITS					
	2019 (en €)	2018 (en €)	2017 (en €)	Évolution 2018-2019 (en %)	Évolution 2017-2018 (en %)
Produits propres					
Formations	539,00	4 288,00	6 318,00	-87,4 %	-32,1 %
Animations ²	9 795,50	300,00	13 760,21	3165,2 %	-97,8 %
Groupe de parole RRS-CSV	2 930,30	7 528,80	0,00	-61,1 %	-
Adhésions	2 270,47	2 286,00	1 949,50	-0,7 %	+17,3 %
Tiers payant	192,42	29,80	897,98	+545,7 %	-96,7 %
Dons, ventes de marchandises, produits divers	2 129,94	7 847,44	6 208,45	-72,9 %	+26,4 %
Produits sur placements	638,25	628,18	619,99	+1,6 %	+1,3 %
Sous-total produits propres	18 495,88	22 908,22	29 754,13	-19,3 %	-23,0 %
Subventions					
DDCS du Bas-Rhin/DRDFE Grand Est (T1)	36 964,00	41 578,00	26 808,00	-11,1 %	+55,1 %
ARS Grand Est (animations) (T1)	34 000,00	34 000,00	16 000,00	0,0 %	+112,5 %
ARS Grand Est (permanence téléphonique) (T1)	32 500,00	32 500,00	21 500,00	0,0 %	+51,2 %
Mairie de Strasbourg (T1)	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,0 %	0,0 %
CAF du Bas-Rhin (T1)	4 900,00	0,00	0,00	-	-
Subventions diverses (T1)	1 000,00	2 000,00	2 000,00	-50,0 %	0,0 %
Conseil Départemental du Bas-Rhin (T2)	180 000,00	179 550,00	179 550,00	+0,3 %	0,0 %
Mairies de Bischheim, Hœnheim et Schiltigheim (T5)	6 750,00	6 620,00	6 490,00	+2,0 %	+2,0 %
Sous-total subventions	311 114,00	311 248,00	267 348,00	0,0 %	+16,4 %
Divers					
Remboursement tests VIH	11 743,07	8 260,61	4 024,51	+42,2 %	+105,3 %
Sous-total divers	11 743,07	8 260,61	4 024,51	+42,2 %	+105,3 %
Perte	4 855,50	124,99	0,00	+3 784,7 %	-
Total produits	346 208,45	342 541,82	301 126,64	+1,1 %	+13,8 %

CHARGES					
	2019 (en €)	2018 (en €)	2017 (en €)	Évolution 2018-2019 (en %)	Évolution 2017-2018 (en %)
Achats carnets d'adhésion	1 000,00	800,00	900,00	+25,0 %	-11,1 %
Pharmacie/petit matériel médical	10 125,76	15 177,59	11 701,88	-33,3 %	+29,7 %
Tests VIH	11 231,96	8 410,50	5 249,27	+33,5 %	+60,2 %
Frais d'analyses médicales	22 466,48	12 303,48	7 808,30	+82,6 %	+57,6 %
Électricité/gaz/entretien des locaux	2 512,17	3 431,94	3 020,63	-26,8 %	+13,6 %
Fournitures de bureau	739,17	1 471,74	493,35	-49,8 %	+198,3 %
Bibliothèque/documentation	1 413,45	1 568,51	2 084,08	-9,9 %	-24,7 %
Loyer et charges	16 392,00	16 264,85	16 988,88	+0,8 %	-4,3 %
Location matériel/maintenance	2 736,20	3 660,10	2 482,92	-25,2 %	+47,4 %
Assurance	1 393,53	1 376,90	1 376,90	+1,2 %	0,0 %
Prestations de services/honoraires	13 123,60	10 087,92	10 093,12	+30,1 %	-0,1 %
Prestation de service perm. tél. Planning Familial 68	9 131,92	9 196,07	5 160,00	-0,7 %	+78,2 %
Cotisation/dons/publications/information	1 241,54	3 180,04	1 562,19	-61,0 %	+103,6 %
Déplacements/animations/missions/réceptions	10 242,31	12 716,03	9 707,65	-19,5 %	+31,0 %
Poste/téléphonie/internet	3 220,97	3 231,80	3 641,20	-0,3 %	-11,2 %
Cotisation Confédération	10 500,00	10 667,99	10 570,79	-1,6 %	+0,9 %
Charges de personnel	227 856,29	218 881,99	198 149,84	+4,1 %	+10,5 %
Cadeaux bénévoles	0,00	150,00	150,00	-100,0 %	0,0 %
Frais bancaires	321,82	184,18	104,00	+74,7 %	+77,1 %
Dotations aux amortissements	559,28	561,43	238,00	-0,4 %	+135,9 %
Provisions salaires et primes	0,00	9 218,76	9 160,00	-100,0 %	+0,6 %
Profit	0,00	0,00	483,64	-	-100,0 %
Total charges	346 208,45	342 541,82	301 126,64	+1,1 %	+13,8 %

b. Analyse financière

La comptabilité du Planning 67 fait l'objet d'un suivi minutieux, à la fois par la gestionnaire de l'association – notamment responsable de la saisie comptable sur le logiciel professionnel Sage et de l'établissement des comptes annuels en vue de leur validation par la commissaire

aux comptes – par le Bureau et par le CA. Les processus mis en place depuis plusieurs années afin d’assurer un pilotage rigoureux de la comptabilité s’appuient notamment sur :

- la mise en place d’une comptabilité analytique (répartition du budget global entre les comptes T1, T2, T3 et T5, correspondant à nos principales activités) ;
- l’élaboration d’un budget annuel prévisionnel, établi par la gestionnaire en collaboration avec les trésorières et soumis à la validation du CA ;
- un travail en étroite coopération entre la gestionnaire et le Bureau, et plus spécifiquement les trésorières, avec des points réguliers sur l’évolution annuelle des principaux postes de charges et de produits et la prise de décisions concertées.

Le système de comptabilité analytique utilisé par le Planning 67 présente toutefois des limites, notamment en ce qui concerne la lisibilité du T1. Ce compte regroupe en effet trois activités différentes (permanence téléphonique, permanence infos-conseils et animations-formations), dont les financements et les coûts respectifs sont aujourd’hui difficiles à établir avec précision.

C’est pourquoi, afin de disposer d’une vision plus fine du budget de chaque action, le Planning 67 a entamé un travail de réorganisation de sa comptabilité, effective dès 2020. Cette remise à plat permettra aussi de mieux mesurer l’écart entre les heures financées et le nombre d’heures réellement travaillées, souvent évoqué par les salariées, mais encore jamais évalué précisément.

Pour garantir une vision à la fois exhaustive et détaillée du coût de nos actions, cet effort de transparence devra s’accompagner d’un autre travail de fond : la comptabilisation et la valorisation du travail de coordination de nos actions (celles du T1, mais aussi celles des autres comptes), aujourd’hui non financé et qui représente pourtant un volume de travail considérable pour les salariées, notamment en raison d’un transfert de cette tâche du bénévolat vers le salariat, dans un contexte global d’évolution de l’engagement bénévole.

Un déficit de ressources propres à combler

De façon générale, l'association parvient à maintenir son budget global proche de l'équilibre depuis plusieurs années. Elle s'efforce de respecter les budgets octroyés et, lorsque cela s'est avéré nécessaire, certains financeurs l'ont aidée à financer des actions particulières.

Le Planning 67 est cependant confronté à un recul de sa capacité d'autofinancement, avec des ressources propres dont le poids dans le budget annuel global a été divisé par deux sur les trois derniers exercices, passant de 10 % en 2017 à seulement 5 % en 2019. En valeur absolue, les produits propres ont baissé de 38 % entre 2017 et 2019 (de près de 30 000 € à un peu plus de 18 000 €).

Cette évolution s'explique notamment par une diminution des recettes d'animations payantes et de formations, ainsi qu'une baisse des dons et des produits divers de gestion courante.

Ce constat appelle d'emblée plusieurs actions de la part du Planning 67, qui ont déjà été évoquées lors de réunions de Bureau, de CA et d'AD et qui devront être affinées dans le plan d'action :

- une meilleure valorisation et commercialisation de nos services (animations scolaires, animations spécialisées, formations professionnelles, etc.) ;
- la mise en place et le développement de nouvelles prestations payantes ;
- une meilleure communication sur nos actions et besoins de financement auprès de nos adhérent·e·s et sympathisant·e·s ;
- l'organisation de campagnes de dons ;
- une amélioration de nos recherches de financement ;
- de l'organisation et de l'adéquation de nos activités avec la réalité des financements des actions.

2. Ressources logistiques

Le Planning 67 loue deux locaux : l'un dans le centre-ville de Strasbourg, 13 rue du 22 Novembre, et l'autre à Bischheim, 6 rue du Cygne. Ils se divisent en plusieurs espaces, dont les fonctions sont multiples.

Le local de Strasbourg dispose des pièces suivantes :

- une salle de réunion, qui sert aussi pour les animations (groupes scolaires et autres). Cette pièce abrite également une grande partie de nos livres constituant la bibliothèque,
- une salle d'attente, qui sert elle aussi pour les animations, et où se trouve le reste des documents de la bibliothèque,
- un bureau qui sert à la permanence info-conseil (permanence téléphonique [ligne directe et numéro vert national] et accueil du public),
- un bureau de consultation information-conseil,
- un bureau de consultation médicale équipé d'une table d'examen,
- un bureau de gestion administrative,
- des lieux de vie (notamment une petite cuisine, réservée à l'équipe) et des sanitaires.

Le local de Bischheim dispose des pièces suivantes :

- une salle d'attente,
- une salle de réunion et d'accueil des groupes en animation,
- un bureau de consultation information-conseil,
- un bureau de consultation médicale,
- un bureau administratif,
- des sanitaires et une cuisine.

Les locaux de Strasbourg et de Bischheim sont équipés du matériel informatique indispensable au bon fonctionnement des activités de l'association : une photocopieuse, quatre ordinateurs fixes et un ordinateur portable connectés à internet, un standard et plusieurs téléphones.

L'équipement comprend les consommables médicaux nécessaires aux consultations et dépistages : une pharmacie, différents moyens contraceptifs, des tests de grossesse, du matériel de désinfection et d'anesthésie locale. Le stock médical contient également tout le matériel nécessaire aux gestes médicaux effectués sur place : frottis, prises de tension artérielle, pose et retrait d'implants.

Enfin, le Planning 67 dispose d'outils pédagogiques, dont certains ont été réalisés pour son usage spécifique : vidéos, illustrations anatomiques, photo-langage à destination de ses publics en situation de handicap, jeux, modèles en trois dimensions, etc.

Ces outils sont complétés par une bibliothèque à l'usage de l'équipe et des bénévoles, et plus largement de l'ensemble des adhérent·e·s, puisque tous les documents qui la constituent peuvent être empruntés par les membres de l'association. Elle comporte une large sélection de romans pour adultes et adolescent·e·s, des essais, des bandes dessinées, des albums pour enfants. Tous ces ouvrages sont sélectionnés pour leurs thèmes chers au Planning Familial. Le fonds est régulièrement actualisé et enrichi par la bénévole bibliothécaire, parfois sur les suggestions des salarié·e·s et bénévoles.

III. Synthèse

Les enseignements tirés de l'état de lieux présenté dans les pages précédentes peuvent être synthétisés et problématisés sous la forme d'une matrice FFOM (Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces). Cet outil d'analyse stratégique permet en effet de mettre en regard les atouts et faiblesses intrinsèques de l'association avec les opportunités et menaces issues de son environnement extérieur, pour effectuer un diagnostic à la fois interne et externe de la structure.

Le Planning 67 se trouve aujourd'hui à une charnière de son développement. Il a longtemps pu se reposer sur la forte implication de bénévoles pour soutenir ses activités, mais doit aujourd'hui renforcer son équipe salariée et son organisation afin de subvenir à ses besoins administratifs, de gestion et de coordination et de mener au mieux ses missions.

Cet impératif est accentué par l'augmentation substantielle du volume de ses activités. Par ailleurs, l'opportunité de tirer pleinement profit des compétences et qualités qui lui sont propres ouvre de nombreuses perspectives d'innovation et de développement pour l'avenir.

En d'autres termes, l'association doit s'appuyer sur ses points forts et améliorer ses points faibles, afin de pouvoir relever les défis actuels et futurs, qu'il s'agisse de faire face à d'éventuelles difficultés ou de saisir les opportunités de consolidation et de développement des actions qui s'offriront à elle.

	FACTEURS POSITIFS / ATOUTS	FACTEURS NÉGATIFS / HANDICAPS
FACTEURS D' ORIGINE INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Solide expérience en matière d'animations, avec une qualité de travail reconnue par les partenaires. • Organisation du travail plus efficace et plus réaliste grâce à une stabilisation du nombre des animations aux financements correspondants. • Compétences uniques dans le département en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle dans le champ du handicap. • Capacité d'agir – dans le champ du handicap – en formation, en intervention auprès du public, mais aussi en prévention et en sensibilisation. • Richesse des permanences téléphoniques locales et nationales, véritables outils d'accès à l'information et d'orientation vers les structures de soins, grâce à la qualité de travail des écoutantes de l'association. • Amélioration du recueil de l'activité grâce au passage progressif au numérique (relevés plus fins, plus précis et plus représentatifs de nos activités). • Importante capacité de formation en interne qui permet de s'appuyer sur des ressources bénévoles compétentes et autonomes sur certaines activités (les ressources bénévoles représentent quasiment trois ETP). • Constitution d'un réseau partenarial fort, réel soutien et relai des actions de l'association, sur lequel celle-ci peut compter pour la promotion de ses activités. • Créativité et inventivité de l'équipe et des bénévoles : cette capacité a été soulignée par les prix remportés ces dernières années, par la création de nouveaux outils et formats d'animation et la diversification des sollicitations du Planning Familial 67. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'organisation et de répartition des tâches en interne : problèmes de gestion des ressources humaines, heures supplémentaires récurrentes liées à un manque d'anticipation et de mise en place d'objectifs clairs, etc. • Absence de financement du temps de coordination. • Difficultés à mettre en adéquation les financements avec les activités réelles de l'association. • Manque de bénévoles en renfort sur les activités d'animations, notamment en raison de difficultés à organiser/coordonner les ressources bénévoles sur cette action. • Manque de visibilité de l'association, lié notamment à une communication externe insuffisante sur les compétences et activités du Planning Familial 67. • Faible capacité à mobiliser les adhérent-e-s de l'association – y compris sur des actions ponctuelles – au-delà des bénévoles impliqués dans l'administration ou les activités quotidiennes de l'association.
FACTEURS D' ORIGINE EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien et confiance des financeurs. • Mise en place d'un dialogue de fond constructif avec les financeurs. • Travail autour du projet associatif qui, dans la continuité du DLA, a permis une remise à plat de nos activités et de notre organisation et l'élaboration d'une vision concertée et claire de nos objectifs. • Fortes demandes dans le champ du handicap (qui nécessitent, pour y répondre, de former ou de recruter un plus grand nombre d'intervenant-e-s, afin de permettre un réel développement de cette activité). • Possibilité, grâce à la finesse de l'outil que constituent les permanences téléphoniques, d'intégrer celles-ci dans un véritable observatoire, dont le développement nécessitera toutefois la mise en place de campagnes de communication territoriales et nationales. • Émergence de nouveaux champs d'intervention, comme la parentalité et l'enfance. • Meilleure valorisation de nos prestations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des subventions. • Diminution des demandes de prestations payantes (animations, formations et groupes de parole). • Prises de décisions politiques contraires aux valeurs et missions de l'association, à l'échelle locale comme nationale.

IV. Orientations et plan d'actions

Suite à l'analyse de sa situation et avec le soutien des orientations nationales du mouvement confédéral, le Planning 67 souhaite orienter son travail pour les trois ans à venir vers les axes suivants :

A. Développer les actions vers les publics spécifiques et diversifier les interventions

Dans ce but, le Planning 67 souhaite poursuivre le travail avec les partenaires des actions déjà entamées et entamer de nouveaux partenariats avec les objectifs suivants :

- renforcer les actions de prévention, plus particulièrement auprès du public des enfants dans le cadre du programme PRODAS, auprès des parents, au sein des milieux festifs, dans le milieu rural et d'autres actions hors des murs pour lesquelles le Planning 67 est régulièrement sollicité ;
- développer ses actions vers les publics spécifiques, notamment envers :
 - les personnes en situation de handicap, avec pour objectif la mise en place d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) spécifique,
 - les femmes victimes de violences, particulièrement de cybersexisme,
 - les personnes transgenres, en offrant un accompagnement médical adapté à leur situation, ce qui est l'une des priorités votées lors du récent congrès confédéral et une demande des personnes concernées,
 - les quartiers prioritaires, en proposant ses compétences en matière de santé sexuelle et reproductive dans les centres socioculturels, les maisons de l'Enfance, les associations de quartiers, les centres de protection maternelle et infantile (PMI) ;
- accroître les compétences et connaissances des salarié-e-s et bénévoles au sujet des publics en situation de précarité accueillis lors des permanences, notamment les personnes en situation de prostitution ou de migration, par la mise en place de temps de formation dédiés.

B. Poursuivre l'amélioration de l'organisation interne et consolider l'équilibre budgétaire pour pérenniser les activités et les emplois du PF67

Dans le cadre d'une évolution de la répartition du travail entre les salarié·e·s, le CA et les bénévoles, le Planning 67 requiert des transformations dans son organisation interne. Pour cela, il est nécessaire de :

- poursuivre les missions du groupe GAP², particulièrement sur la mise à jour des contrats et des fiches de postes ;
- valoriser le travail de coordination de l'activité du Planning 67 et de gestion des ressources humaines en y dédiant 1,5 équivalent temps plein supplémentaire.

C. Faire mouvement en s'impliquant dans la fédération régionale et dans la gouvernance nationale, construire des partenariats, améliorer le recueil et la promotion de nos actions

Les projets, les partenariats et le soutien interdépartemental des plannings nécessitent une transformation de fonctionnement à l'échelle du Grand Est. Pour cela, le Planning 67 doit :

- s'investir dans la fédération régionale et la gouvernance nationale ;
- construire des partenariats en région, notamment pour développer et promouvoir les actions auprès des publics spécifiques ;
- utiliser le nouveau recueil de données pour saisir son activité et que ce recueil puisse avoir un rôle d'observatoire, tant au niveau local que national.

² Voir sous-partie C.2. Fonctionnement, gouvernance et structuration interne

V. Conclusion

Le Planning Familial du Bas-Rhin est une association qui demande une réflexion constante sur la façon dont elle répond aux besoins des publics rencontrés. Dans cet objectif, son activité se développe constamment face aux diverses sollicitations. Il doit aussi s'adapter, à son échelle, aux demandes sociétales qui émergent ou se modifient, dans une actualité sans cesse marquée par des avancées, mais aussi des résistances au changement.

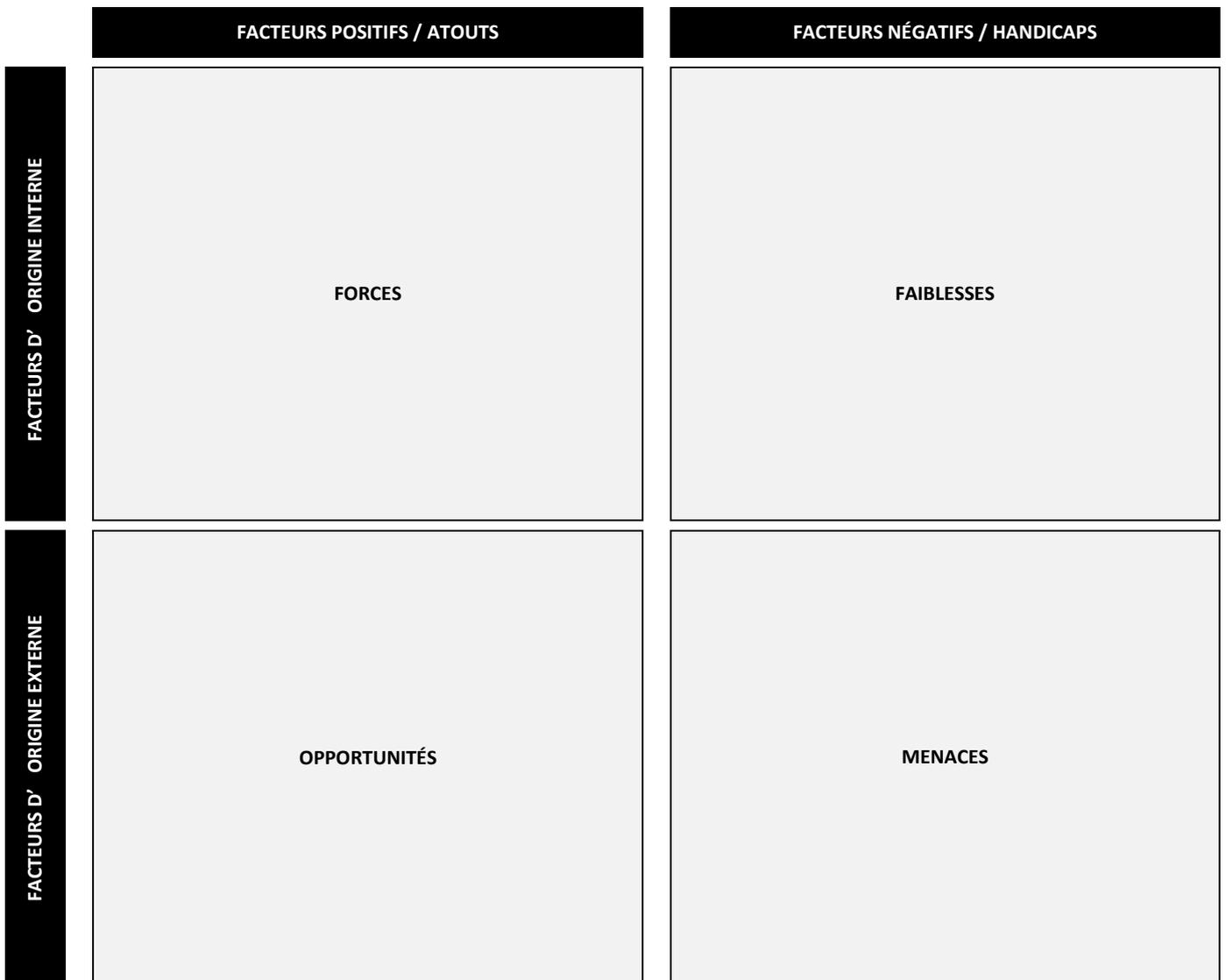
Il a pour ambition, par ce projet, de porter ses valeurs vers l'extérieur, de pérenniser ses bonnes pratiques, et de se remettre en question là où cela est nécessaire. Ses adhérent·e·s et son équipe agissent ensemble pour diffuser l'information et promouvoir le respect de tous et toutes, mais aussi pour transmettre leur engagement féministe. C'est tout l'enjeu de ce projet associatif réalisé par les membres de l'AD : garder la diversité de nos actions, tout en continuant à offrir des services de qualité.

ANNEXES

Annexe 1 : glossaire des sigles et abréviations

Sigle	Terme
AD	Association départementale
AG	Assemblée générale
ARS	Agence régionale de santé
CA	Conseil d'administration
CMCO	Centre médico-chirurgical obstétrique
CPEF	Centre de planification et d'éducation familiale
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
DLA	Dispositif local d'accompagnement
DRDFE	Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité
EICCF	Établissement d'information, de consultation et de conseil familial
EVARS	Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle
GSS	Genre et santé sexuelle
IPPF	<i>International Planned Parenthood Federation</i>
IST	Infection sexuellement transmissible
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MFPF	Mouvement français pour le planning familial
SIFAS	Service d'insertion, de formation et d'apprentissage spécialisé

Annexe 2 : Modèle de la matrice FFOM (ou « analyse SWOT »)



Source : Harvard Business School (E. Learned, R. Christensen, K. Andrews et W. Guth)